

**Diplôme Inter – Universitaire 2008-2009**  
**Traumatisme crânien de l'enfant et de l'adolescent,**  
**Syndrome du bébé secoué.**

Médecine – Droit – Sciences Sociales- Education

**Universités contractantes :**

Université Paris VI : UFR Saint Antoine, Université Paris V : UFR Necker Enfants Malades,  
Université Aix Marseille III : Faculté de Droit d'Aix en Provence

**Coordonnateur de l'enseignement** Dr Anne Laurent-Vannier

**Responsables de l'enseignement** Dr Anne Laurent-Vannier (UFR Saint Antoine)  
Dr Philippe Meyer (UFR Necker Enfants Malades),  
Madame Elisabeth Vieux (Cour d'Appel de Paris)

**Directeurs de l'enseignement :** Pr Philippe Thoumie (UFR saint Antoine)  
Pr Dominique Renier (UFR Necker Enfants Malades)  
Pr Antoine Leca (faculté de droit et de Science d'Aix en Provence)

**Objectifs :**

Enseignement interprofessionnel  
Enseigner dans un langage accessible aux différents corps de métier les données médicales et juridiques nécessaires à la prise en charge des enfants et adolescents victimes de traumatisme crânien et de leur famille :  
connaissances médicales et juridiques nécessaires pour soigner,  
connaissances médicales nécessaires pour juger et garantir les droits de l'enfant,  
connaissances médicales nécessaires pour enseigner aux enfants cérébro lésés.

**Peuvent s'inscrire**

**après avis du responsable de l'enseignement :**

Les magistrats : juges des enfants, des tutelles, parquet des mineurs, juges de l'indemnisation  
Les éducateurs de la protection judiciaire de la jeunesse (Ministère de la justice) et de l'aide sociale à l'enfance  
Les avocats de l'enfant, les avocats généralistes  
Les officiers de police judiciaire et gendarmes  
Les titulaires du diplôme d'Etat français de docteur en médecine (en particulier les médecins experts judiciaire, d'assurance et de recours, les médecins scolaires)  
Les internes en médecine de spécialité et les résidents  
Les psychologues, paramédicaux, éducateurs, assistants socio-éducatifs titulaire d'un diplôme d'état  
Les enseignants spécialisés (CLIS, UPI, SEGPA, EREA...)  
Toute personne intéressée par les traumatismes crâniens ayant les connaissances nécessaires pour suivre la formation, après examen du dossier et entretien.

**Organisation :**

4 modules de 2 jours ½ (jeudi, vendredi, samedi matin) et un module de 3 jours ½ (mercredi au samedi matin) les 18-20 septembre, 15-18 octobre et 27-29 novembre 2008, les 12-14 mars et 14-16 mai 2009  
soit 100 heures d'enseignement et 20 heures de travaux dirigés.  
Quatre modules se dérouleront à Paris et un (celui de février) se déroulera à Aix en Provence (Faculté de Droit d'Aix en Provence)

**Droits**

Droits universitaires 150 euros environ  
Droits de laboratoire TO 220 euros, TA 400 euros, formation permanente 1200 euros

## Programme

**Module 1** (Responsables du module : Maria De Agostini, Philippe Meyer) :  
Physiopathologie ; état pré-traumatique; prise en charge à la phase précoce.  
**Module 2** (Anne Laurent-Vannier, Pascale Pradat-Diehl)  
Principaux tableaux cliniques et rééducation.  
**Module 3** (Anne Laurent-Vannier et Catherine Graindorge)  
Accompagnement de l'enfant et de sa famille, réinsertion  
**Module 4** (Elisabeth Vieux et Anne Laurent-Vannier)  
Réparation du traumatisme crânien grave de l'enfant  
**Module 5** (Philippe Meyer et Elisabeth Vieux)  
Syndrome du bébé secoué : aspect clinique et juridique

## Comité pédagogique :

Pr Philippe Azouvi (médecine physique et réadaptation, Garches)  
Monsieur Jean Barucq (ancien président de l'Union Nationale des Associations de Familles de Traumatisme crâniens)  
Pr Pierre Carli (Anesthésiste-réanimateur, Necker Enfants Malades)  
Dr Mathilde Chevignard (médecine physique et réadaptation, Saint Maurice)  
Madame Marie Choquet (INSERM Paris)  
Madame Maria De Agostini (INSERM Villejuif)  
Pr Catherine Jousset (pédopsychiatre à la Fondation Vallée, Paris XI)  
Madame Janine Hoffmann (Association des familles de traumatisés crâniens Ile de France)  
Dr Anne Laurent-Vannier (médecine physique et réadaptation, SaintMaurice)  
Pr Leca (directeur du centre de Droit et de la Santé, Aix en Provence)  
Madame Nadine Lyon-Caen (administrateur ad hoc)  
Monsieur Jean-Pierre Marcus (magistrat)  
Dr Philippe Meyer (anesthésiste-réanimateur, Necker Enfants Malades)  
Madame Nathalie Neher-Schraub (Présidente de chambre à la cour d'appel de Paris)  
Dr Pascale Pradat-Diehl (médecine physique et réadaptation, la Salpêtrière)  
Monsieur Christian Sarralié (responsable de l'enseignement concernant les enfants avec atteinte cérébrale acquise, INS HEA, Suresnes)  
Pr Jean-Luc Truelle (neurologue, Hôpital Raymond Poincaré, Garches)  
Madame Marielle Thuau (Ministère de la Justice)  
Madame Elisabeth Vieux (magistrat, présidente de chambre à la Cour d'Appel de Paris)

## Validation :

Examen annuel écrit anonyme d'une durée de 3 heures noté sur 20.  
Oral de rattrapage si note entre 8 et 10. L'admission est alors prononcée lorsque la moyenne de l'examen écrit et de l'examen oral est au moins égale à 10/20. Une seule session d'examen est organisée à la suite de l'enseignement annuel.

## Autorisation d'inscription pédagogique préalable

Secrétariat du docteur Laurent-Vannier  
Hôpital National de Saint Maurice, 14 rue du Val d'Osne  
94415 Saint Maurice cedex  
tel 01 43 96 65 00 fax 01 43 96 65 31  
[a.laurentvannier@hopital-saint-maurice.fr](mailto:a.laurentvannier@hopital-saint-maurice.fr)

Inscription : Faculté Pierre et Marie Curie  
15 rue de l'école de médecine  
75005 Paris- Métro Odéon, lignes 21, 27, 38, 63, 96.  
Tél. 01 42 34 68 11/12 ou 13  
/ Fax : 01 42 34 68 17

Secrétariat Dr Philippe Meyer  
Hôpital Necker Enfants Malades  
Tel : 01 44 49 41 72 Fax : 01 44 49 41 70  
[Philippe.meyer@nck.ap-hop-paris.fr](mailto:Philippe.meyer@nck.ap-hop-paris.fr)

Inscription : Faculté Necker-Enfants Malades  
156 rue de Vaugirard, 75730 Paris cedex 15  
Métro Pasteur, lignes 6, 12  
Tél. 01 40 61 55 59 ou 55 60

Centre de droit de la santé. P<sup>f</sup> Leca  
245 avenue Gaston Berger  
13090 Aix en Provence  
[secretariat.cdsa@univ.u-3mrs.fr](mailto:secretariat.cdsa@univ.u-3mrs.fr)

**Programme (susceptible de modifications)**

**Module 1 : Epidémiologie ; état pré-traumatique ; prise en charge à la phase initiale**

(Responsables du module : Maria De Agostini et Philippe Meyer)

Jeudi 18 Septembre 2008	Vendredi 19 septembre 2008	Samedi 20 septembre 2008
<p>9h – 9h15</p> <p><b>Présentation du DIU</b></p> <p>9h15 – 10h30 Anatomie normale du système nerveux et physiopathologie des lésions traumatiques Philippe Meyer</p> <p>10h45 – 12h30 <b>Epidémiologie et mécanismes des accidents, principales lésions</b> Philippe Meyer</p>	<p>9h00 -11h15 <b>Spécialisation hémisphérique</b> Maria De Agostini</p> <p>11h30 – 12h30 <b>Histoire du pronostic après atteinte cérébrale chez l'enfant</b></p> <p><b>Principe de Kennard</b> Anne Laurent-Vannier</p>	<p>9h00 –12h00 <b>Cas pratiques :</b> <b>Exemples d'organisation et de prise en charge initiale, Mesures de prévention</b> Philippe Meyer</p>
<p>14h00-15h <b>Organisation pré-hospitalière : SAMU-SMUR l'exception française</b> Gilles Orliaguet</p> <p>15h- 16h15 Résultats, mortalité, évaluation de qualité Gilles Orliaguet</p> <p>16h45- 18h</p> <p><b>Rôle du psychologue clinicien en réanimation</b> Jean Michel Coq</p>	<p>14h00-15h 30 <b>Conduite à risque chez les adolescents</b> Marie Choquet</p> <p>15h45-17h00 Principes et méthodes de réanimation en traumatologie pédiatrique Philippe Meyer</p>	

**Module 2 : Principaux tableaux cliniques et rééducation.**

Responsables du module : Anne Laurent-Vannier et Pascale Pradat-Diehl

Mercredi 15 octobre 2008	Jeudi 16 octobre 2008	Vendredi 17 octobre 2008	Samedi 18 octobre 2008
<p>9h-9h 15 <b>Présentation du module</b> Anne Laurent-Vannier</p> <p>9h 15-10h 15 <b>Appréciation des séquelles, quelles difficultés méthodologiques? Etat pré-traumatique</b> Anne Laurent-Vannier</p> <p>10h30- 13H Séquelles après traumatisme crânien chez l'enfant M. De Agostini</p>	<p>9h – 10h30</p> <p><b>Atteinte visuelle.</b> Négligence visuo-spatiale. Anne Laurent Vannier</p> <p>11h-12h30 <b>Atteintes du langage et de la communication : généralités, spécificités chez l'enfant et prise en charge rééducative</b> P. Laigle et D.G.Brugel</p>	<p>9h00 – 12h30 <b>Syndrome dysexécutif : généralités Spécificités chez l'enfant</b> M. Chevignard, P Azouvi</p>	<p>9h00 –12h00 <b>A partir de cas cliniques : Prise en charge de l'enfant et de sa famille.</b> Pauline Nottoghem Pauline Steck-Bajon Julie David Anne Laurent-Vannier Pascale Pradat-Diehl</p>
<p>14h- 14h45 <b>Organisation des soins en service de médecine physique et réadaptation</b> A. Laurent-Vannier</p> <p>14h45 -16h 15 <b>Hémiplégie, syndrome cérébelleux et leur rééducation en kinésithérapie</b> C. Jouishomme G. Léger A. Laurent-Vannier</p> <p>16h30-17h30 <b>Epilepsie post-traumatique Etats végétatifs et pauci-relationnels.</b> A. Laurent-Vannier</p>	<p>14h -15h45 <b>Attention et mémoire de travail chez l'adulte</b> C Vallat</p> <p>16h - 18h <b>Modalités de récupération, Transfert en vie quotidienne, Classification : déficience, incapacité, handicap ;</b> P. Pradat-Diehl</p>	<p>13h 45-14h15 <b>Troubles du comportement</b> Quels facteurs entrent en jeu ? spécificités chez l'enfant. Cas cliniques. JL Truelle, E. Groos</p> <p>17-18h <b>Quelle autonomie est attendue en fonction de l'âge chez l'enfant normal ?</b> Dr Lavigne</p>	

## Module 3 Accompagnement de l'enfant et de sa famille et réinsertion.

Responsables du module : Anne Laurent-Vannier et Catherine Graindorge-Epelbaum

Jeudi 27 novembre 2008	Vendredi 28 novembre 2008	Samedi 29 novembre 2008
<p>9h- 9h30</p> <p><b>Bilan des 2 premiers modules.</b></p> <p>9h30 – 10h30 : <b>Le deuil de l'enfant parfait ? Quel accompagnement des familles ?</b> Catherine Graindorge-Epelbaum</p> <p>10h45 – 12h30 <b>Quel accompagnement de l'enfant ? quel passage possible vers l'adolescence et l'âge adulte ?</b> Catherine Graindorge-Epelbaum</p>	<p>9h00- 10h <b>Quelle aide extra-scolaire et extra-hospitalière ?</b> Présentation de l'association « l'école à l'hôpital » par Béatrice Oudot présidente</p> <p>10h -11h30 Associations de familles de traumatisés crâniens et évolution législative récente concernant le handicap</p> <p><b>Jean Barucq, président de l'UNAFTC (Union Nationale des Associations de Familles de Traumatés Crâniens)</b></p> <p>11h45 -12h30 <b>Mémoires</b> E.Vieux – Anne Laurent-Vannier</p>	<p>9h -10h45 <b>Quelle pédagogie pour les traumatisés crâniens ?</b> Christian Sarralié</p> <p>11h -12h30 <b>Frères et sœurs d'enfants handicapés</b> Régine Scelles</p>
<p>14h-15h 15 <b>Education Nationale : quelle adaptations possibles, quelles limites ?</b> Marie-Claude Romano</p> <p>15h30- 16h30 <b>Rôle du médecin scolaire. Quelle collaboration ?</b> Dr Catherine Laurent</p> <p>16h45- 17h45 <b>Maison du handicap Quelles aides possibles financières ou humaines ? Quelle prochaine évolution organisationnelle ?</b> Françoise Trécourt et Dr Borin</p>	<p>14h-14h 30 <b>Centre de ressources pour enfants après atteinte cérébrale acquise, un concept</b> Anne Laurent-Vannier</p> <p>14h30-18h <b>A propos d'exemples, quelles aides ? Quelle collaboration possible autour d'un enfant et de sa famille ? Quel passage possible vers la vie d'adulte ?</b> Catherine Ribaille, Laurence Jacquot, Elisabeth Lamotte, Elisabeth Groos</p>	

## Module 4 Réparation du traumatisme crânien grave de l'enfant.

Responsables du module : Elisabeth Vieux et Anne Laurent-Vannier

Lieu : Faculté de Provence 2 Ave Henri PONCET – AIX en PROVENCE / Salle P5

Jeudi 12 mars 2009	Vendredi 13 mars 2009	Samedi 14 mars 2009
<p>9h45–11h 15 <b>Organisation judiciaire</b> Elisabeth Vieux</p> <p>11h15–12h 45: <b>L'indemnisation peut-elle réduire ou aggraver le handicap ?</b> Elisabeth Vieux</p>	<p>9h-10h 30 : <b>Possibilités d'indemnisation selon les causes du traumatisme et les différentes filières d'indemnisation :</b> (amiable, judiciaire, administrative, commission)</p> <p>Marie Doumit El Khoury</p> <p>10h30-11h30 : <b>Les grands principes de l'indemnisation.</b> Elisabeth Vieux</p> <p>12h-13 h : <b>Le temps de l'indemnisation et le temps dans l'indemnisation.</b> Elisabeth Vieux</p>	<p>9h00 –12h00 <b>Cas pratiques :</b> financement de projets de vie, scolaire, de loisirs. Martine Lelievre -Boucharat Anne Laurent-Vannier Elisabeth Vieux</p>
<p>14h–15h30 : <b>Expertise de l'enfant et de l'adolescent traumatisé crânien :</b> mission spécifique, déroulement de l'expertise, méthodes, moyens. Anne Laurent-Vannier</p> <p>16h-18h : <b>Imagerie et expertise, quelles modalités, quelles limites ?</b> David Plantier</p>	<p>14h - 16 h : <b>Quels sont les préjudices indemnisés ? Comment calcule-t-on l'indemnisation ? Incidence de la faute.</b> Martine Lelievre-Boucharat</p> <p>16 h30 - 18 h : <b>Protection des droits du mineur.</b> (administration légale, mandataire spécial, juge des tutelles) Jocelyne Cayron</p>	

## Module 5 : Maltraitance, syndrome du bébé secoué : aspects médicaux et juridiques

Responsables du module : Philippe Meyer et Elisabeth Vieux

Jeudi 14 mai 2009	Vendredi 15 mai 2009	Samedi 16 mai 2009
<p>9 h-10 h 45 : <b>syndrome du bébé secoué. Présentation et diagnostics différentiels.</b> Etienne Mireau</p> <p>11h - 12 h : <b>Prise en charge thérapeutique à partir de cas cliniques</b> Philippe Meyer</p> <p>12 h - 13 h : <b>Séquelles et pronostic à long terme</b> Anne Laurent-Vannier</p>	<p>9 h - 10 h 45 : <b>Rôle du médecin légiste. Des hématomes sous duraux, une hémorragie au fond d'œil peuvent-ils survenir sans violence ?</b> Caroline Rambaud</p> <p>11h – 12h : <b>Etude des caractéristiques cliniques des familles.</b> Gaëlle Macquet-Nouvion.</p> <p>12 h - 13h : <b>Données sociales concernant les familles</b> Caroline Roussette</p>	<p>9 h - 10 h : <b>Aspects philosophiques et sémantiques :</b> Philippe Gouet</p> <p>10 h 15 - 12 h 30 <b>Synthèse-débat à partir de cas :</b> Caroline Mignot - Marie-Claire Comeina de Almeida Monique Guemann - Claire Richoux Gaëlle Macquet-Nouvion</p>
<p>14 h 00 - 15 h 30 : <b>Malveillant ou imprudent, le secouement constitue toujours une infraction pénale :</b> éléments constitutifs, échelle des peines, exemples. Monique Guemann</p> <p>15 h 45 - 18 h : <b>Conséquences judiciaires des signalements, et différentes réponses judiciaires à un signalement de secouement :</b> réponses pénales, réponses éducatives familiales. Les éléments de la politique d'un parquet Isabelle Saliou</p>	<p>14 h - 15 h : <b>Indemnisation des séquelles d'un secouement par le Fonds d'Indemnisation des Victimes d'Infractions.</b> Maryse Ramond et Jean-Victor Bernard-Colombat</p> <p>15 h - 16 h : <b>Contradiction d'intérêts et garanties des droits de l'enfant :</b> l'administrateur ad hoc. Nadine Lyon-Caen</p> <p>16 h 00 - 18 h : <b>Secret médical, articles 43 et 44 du Code de Déontologie médicale et signalement aux autorités judiciaires. Faute Civile de défaut de protection ?</b> Isabelle Marbot-Daures</p>	